



Lycée Français Prins Henrik – Frederiksberg, 13 janvier 2012

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
Mercredi 11 janvier 2012**

Présents :
Parents d'élèves élus
FONTANET Maria , <i>parent d'élève élu, Présidente</i>
van LINGEN Catherine , <i>parent d'élève élu, Vice-Présidente</i>
BARHOUMI Moncef , <i>parent d'élève élu, Trésorier</i>
PLAS Olivier , <i>parent d'élève élu</i>
VALLAT Jeanette , <i>parent d'élève élu</i>
PREVIDI Anne , <i>parent d'élève élu</i>
LAUZE François , <i>parent d'élève élu, suppléant</i>
Représentants de l'Ambassade de France
MATTON Denis , <i>Consul</i>
Représentants de l'Administration du lycée
DIRENBERGER Angèle , <i>Provisseure</i>
REIGNIER Thomas , <i>Directeur école primaire</i>
BENOIT Anne , <i>Gestionnaire</i>
ZEUTHEN Birte , <i>Provisseure-Adjointe</i>
Représentant du personnel du lycée
CARON Marie-José
Absents excusés
SCHMIDT Anne , <i>Conseillère Culturelle</i>

Début de séance à 17h00.

I.-GESTION EXÉCUTIVE

1. Validation du procès-verbal du 5 décembre 2011

Décision. Le procès-verbal du 5 décembre 2011 est validé sans remarques particulières.

2. Projet immobilier franco-allemand

Information. Maria Fontanet rend compte de la visite à l'école allemande le 13 décembre et invite à faire ensemble le point sur la situation.

Discussion. Plusieurs membres estiment que les locaux visités ne sont pas suffisamment adaptés à nos besoins. Sont évoqués également les problèmes suivants : incertitude sur la position du ministère du patrimoine au Danemark (« Kulturarvsstyrelsen »), communication de la part de l'agent immobilier pas assez précise, envoi de plans erronés aux membres du C.A. Discussion sur l'éventualité d'envisager d'autres sites possibles. Le C.A. confirme sa volonté de poursuivre le projet de rapprochement avec l'école allemande.

Angèle Direnberger et Birte Zeuthen souhaitent attirer l'attention sur les points suivants : 1) le lycée français souffre depuis plusieurs années d'un départ des élèves danophones vers le système danois après le collège ; or la section lycée dépend d'une dérogation liée au nombre d'élèves (qui est inférieur aux normes, seuls étant comptabilisés les élèves inscrits en DFB, le baccalauréat franco-danois), et il est devenu plus difficile d'obtenir la dérogation (renouvellement tous les 3 ans) ; 2) il y a actuellement un sponsor potentiel intéressé par le projet franco-allemand et prêt à financer les locaux en question. D'où l'importance d'avancer dans le projet et de réfléchir très rapidement à d'autres solutions possibles, avec notre partenaire allemand, si le promoteur immobilier ne donne pas de réponse positive à notre demande dans les jours qui viennent.

Quant aux démarches envisagées pour garder plus d'élèves dans la section lycée, Angèle Direnberger met l'accent sur les mesures déjà entreprises : un travail de communication a été fait pour mieux informer les élèves sur l'enseignement proposé en Seconde, Première, Terminale, diversification de l'offre pédagogique (création de groupes de compétences en langues et de nouvelles options). La charte des emplois du temps élaborée par l'ancienne direction paraît très difficile à appliquer actuellement. L'amélioration des emplois du temps des élèves de Seconde, Première, Terminale suppose une réorganisation de certains dispositifs pédagogiques. Le Conseil Pédagogique fera prochainement des propositions concrètes.

D'autres sujets évoqués sont : le problème pour nos élèves de participer aux activités péri-scolaires danoises, la durée des pauses midi, les congés.

Actions :

- réunion prévue avec l'école allemande le 24 janvier 2012

- relancer l'agent immobilier
- contacter la commune de Frederiksberg pour évoquer l'intérêt d'un campus franco-allemand (Moncef Barhoumi, Olivier Plas)

3. Fundraising

Point confidentiel.

4. Point sur la communication

1. Forældreintra

Information. La direction poursuit son travail, en collaboration avec Anne Prévdi, pour relancer les parents qui n'utilisent pas encore Skoleintra. Grâce à ce travail, il y a maintenant plus de parents actifs. Prochainement, un travail sera consacré au site web du lycée en vue d'en améliorer l'interface.

2. Plaquettes/charte graphique

Information. La direction poursuit son travail, toujours en collaboration avec Anne Prévdi, sur l'élaboration d'une charte graphique (plaquette, fiches modifiables, entêtes...). Le travail a bien avancé mais a été bloqué par des problèmes techniques (ordinateur, logiciel) ; une solution à ces problèmes semble à portée de main. Il est prévu de terminer le travail pour mi-février.

II.-GESTION DES PERSONNELS ET PÉDAGOGIE

1. Embauche d'un responsable à la garderie

Information. Angèle Direnberger informe que l'établissement a reçu sept candidatures dont cinq répondent aux critères et sont retenues pour un entretien ; les entretiens débiteront la semaine prochaine.

Jeanette Vallat estime que le C.A. n'a pas été consulté pour la création du poste d'adjoint(e) à la garderie.

Angèle Direnberger confirme que, étant dans une période de transition entre l'ancien et le nouveau C.A., et vu l'urgence de l'affaire, la direction s'est adressée à l'ancien Vice-Président ; le C.A. a donc bien été consulté.

2. Politique voyages scolaires

Information. Angèle Direnberger informe que le Conseil Pédagogique s'est penché sur la question de la politique des voyages scolaires. Il proposera prochainement au Conseil d'Etablissement de limiter les voyages à un seul voyage par classe et par professeur par année scolaire.

3. Gestion conflits – anti-mobning

Information/discussion. Thomas Reignier fait le point sur la mise en place de la politique anti-mobning : 1) une consultante externe nous a aidé à élaborer une politique anti-mobning ; celle-ci a été adoptée par les enseignants lors de la pré-rentree ; 2) une professeur spécialisée externe nous accompagne pour régler des situations de harcèlement ; elle est également chargée de la formation d'une cellule d'écoute au sein de l'établissement (les différents niveaux de classe y compris la garderie y seront représentés). Discussion sur l'éventualité de former un professeur interne au lieu de payer un prestataire externe (il s'agit d'une formation payante d'1 à 2 ans). Thomas Reignier informe que l'une de nos professeurs spécialisées internes chargées de l'aide aux élèves en difficulté (subventionnée par l'état danois) serait intéressée par le travail sur l'anti-mobning (l'état ne subventionnant qu'environ 80% des heures d'aide, il y aurait un intérêt à intégrer le travail sur l'anti-mobning dans ce poste).

4. Projets pédagogiques

Information. Angèle Direnberger informe sur les projets suivants : 1) la nouvelle option facultative « Théâtre », présentée à la dernière réunion, sera très vraisemblablement ouverte, il a y suffisamment d'élèves intéressés ; quant à l'autre nouvelle option facultative « Cinéma Audio-Visuel », il est trop tôt pour conclure ; 2) un projet interdisciplinaire autour des sciences et de la technique en 6^{ème} a vu le jour ; ce projet est d'autant plus intéressant que la technologie n'est pas enseignée au Lycée Prins Henrik qui a fait le choix d'enseigner l'informatique ; 3) un travail est en cours pour créer plus de groupes de compétences en langues ; 4) un travail est en cours pour préciser et chiffrer les différents dispositifs d'aide aux élèves (tutorat, coaching, contrat de réussite, aide par la commune...) ; un bilan sera fait sur cette question ; 5) l'aide personnalisée, déjà mise en place en Seconde, sera poursuivie en Terminale (cela est un dispositif de la réforme du lycée) ; 6) le Conseil Pédagogique poursuit son travail à travers des réunions.

III.-GESTION FINANCIÈRE

1. Suivi financier

Information. Anne Benoit informe d'un dépassement de la masse salariale pour la « Grundskole » par rapport au budget pour les raisons suivantes depuis septembre 2011 : 2 classes de Seconde, 3 classes de 6^{ème}, plusieurs congés de maternité, heures supplémentaires non incluses dans les grilles des enseignants. Discussion sur la méthode de présentation du suivi financier mensuel, souhait de certains membres d'avoir une plus grande visibilité (plus d'indicateurs). Unanimité pour dire qu'actuellement il y a trop de facteurs inconnus (notamment les travaux de rénovation suite aux inondations et l'indemnité de l'assurance) pour faire une estimation du résultat final 2011.

2. Participation AEFÉ des salaires des résidents

Information. Angèle Direnberger informe que l'AEFE a accordé au lycée, exceptionnellement pour 2011, une réduction de la participation aux salaires des professeurs résidents de 53% à 48%. Le C.A. apprécie grandement cette aide.

IV. GESTION DES BÂTIMENTS

1. Avancement des travaux de rénovation – assurance – comité de travail

Information. Le choix de l'entreprise a été fait, les étapes des travaux ont été fixées : la première partie des travaux a été effectuée avant Noël (début des vestiaires de la garderie), la deuxième partie sera effectuée entre le 1^{er} et le 26 février (le bâtiment V, le gymnase, suite des vestiaires de la garderie). Cependant, de nouveaux éléments ayant vu le jour depuis le premier devis, un deuxième devis (avenant) sera fourni par l'entreprise.

Torben Kjær, l'ancien trésorier du C.A., qui a assuré tout le contact aux entreprises et à l'assurance, souhaite être déchargé des ses responsabilités. Le comité de travail chargé de suivre les travaux sera désormais composé de Catherine van Lingen, Moncef Barhoumi, Jeanette Vallat, Anne Benoit et Jérôme Cazal, qui organiseront entre eux la coordination et la communication avec les différents intervenants (architectes, technicien BMT, entrepreneurs...) pour une meilleure gestion et pour éviter des erreurs de communication. Catherine van Lingen sera responsable d'informer le C.A. de l'avancement des travaux.

V. POINTS DIVERS

1. *Information.* Angèle Direnberger informe que le coordonnateur de la zone Europe élargie (22 pays), M. William Ngyuen, en poste depuis cette rentrée scolaire, rendra visite au Lycée Prins Henrik du 31 janvier au 2 février ; il rencontrera les membres de la communauté éducative.

2. *Information/décision.* La réunion du C.A. prévue le 7 mars est déplacée au 5 mars (17h).

3. *Information/décision.* Marie-José Caron demande l'autorisation de faire un compte rendu de la réunion. Il est décidé que cela n'est pas nécessaire. Le règlement intérieur du C.A. prévoit en effet ceci : « Le procès-verbal, une fois validé, et expurgé de toute information confidentielle, est envoyé au représentant du personnel ayant participé à la réunion. » Il est décidé que les membres signaleront au secrétaire, en même temps que leur validation du procès-verbal, d'éventuels points confidentiels, après quoi le procès-verbal pourra être diffusé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

SIGNATURES :

Maria FONTANET
Présidente

Catherine van LINGEN
Vice-Présidente

Moncef BARHOUMI
Trésorier

Olivier PLAS

Jeanette VALLAT

Anne PREVIDI

Anne SCHMIDT
Conseillère Culturelle

Denis MATTON
Consul